



## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur le thème : « Pratiques d'enseignement à distance en réponse à la crise COVID-19 : identification des forces et faiblesses, perspectives de pérennisation à travers une prise en compte dans les plans sectoriels de l'Éducation des pays d'Afrique subsaharienne »**

**Octobre 2021**

### **1. Contexte et justification**

Le programme KIX est une initiative du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) coordonnée par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) visant le partage des connaissances et des innovations en matière d'Éducation. Quatre centres régionaux KIX ont ainsi été créés afin de réunir les représentants des pays membres pour discuter des bonnes pratiques en matière d'éducation autour de priorités communes.

Le centre KIX Afrique 21 est mis en œuvre par un consortium constitué par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers son Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF), la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Ce centre regroupe vingt et un (21) pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Océan Indien : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger République du Congo, Sénégal, Sao Tomé et principe et le Togo. Ces pays s'illustrent par des contextes éducatifs présentant de nombreuses similitudes et par le partage d'une même langue officielle<sup>1</sup>.

Les activités du centre visent à approfondir la compréhension des innovations réussies telles que les produits, les processus, les stratégies ou approches permettant de rendre les systèmes éducatifs plus efficaces et à renforcer la capacité des gouvernements à innover, à générer et utiliser des données probantes<sup>2</sup>. Le but du centre est d'aider chaque pays membre à assurer un fonctionnement optimal de son système éducatif.

---

<sup>1</sup> Le portugais pour la Guinée Bissau, Cabo Verde et Sao Tomé et le français pour les 18 autres pays.

<sup>2</sup> <https://www.globalpartnership.org/fr/what-we-do/knowledge-innovation>

Or, les évaluations PASEC 2014 et 2019 ont révélé que ces systèmes éducatifs réalisent des performances en deçà de ce qui est attendu par les pays, et cela malgré des progrès certains<sup>3</sup>. En outre, une étude réalisée par l'Observatoire de la Qualité de l'Éducation (OQE) de la CONFEMEN en 2021 montre que les pays d'Afrique subsaharienne<sup>4</sup> ne pourront vraisemblablement pas atteindre l'ODD4 à l'horizon 2030. Par ailleurs, l'épidémie à COVID-19 qui a conduit à la fermeture des écoles dans la très grande majorité de ces pays<sup>5</sup> pourrait avoir davantage fragilisé ces systèmes éducatifs. PASEC réalise d'ailleurs, en collaboration avec l'ISU, une étude dans six (6) pays<sup>6</sup> dans le cadre du projet MILO (*Monitoring the Impact of COVID on Learning Outcome*) visant à mesurer les pertes d'apprentissage suite à ces fermetures d'écoles.

Dans ce contexte et afin d'atténuer les conséquences de ces fermetures d'écoles, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre au niveau internationale afin d'appuyer les pays. Ainsi, la CONFEMEN a organisé des réunions extraordinaires des ministres composant son Bureau<sup>7</sup> qui a conduit, en collaboration avec l'UNESCO, le partenariat mondiale pour l'Éducation, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le ministère français de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) à la mise en place de la plateforme *imaginecole*<sup>8</sup>. Imaginecole vise à soutenir la continuité éducative en Afrique francophone (Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) à travers :

- Un espace régional francophone qui rassemble plusieurs ressources numériques mutualisées de qualité et accessibles pour la réussite de tous les élèves ;
- Des espaces élève pour chacun des 10 pays avec des ressources pédagogiques contextualisées et répondant aux spécificités de chaque système éducatif ;
- Des espaces concepteurs pour chaque pays pour produire, modifier ou partager des scénarios pédagogiques et les diffuser au niveau local ou régional.

Afin de renforcer cette initiative, l'IFEF a organisé une formation à l'attention des enseignants.es (en particulier ceux des pays d'Afrique subsaharienne francophone) à l'intitulé évocateur : « Enseigner à distance en temps de confinement : Covid-19 »<sup>9</sup>. Cette formation avait pour objectif d'introduire les notions fondamentales qui distinguent l'enseignement à distance de l'apprentissage (EAD) classique en mode présentiel. Il y était surtout question de se limiter aux aspects méthodologiques de l'EAD sans s'arrêter sur les considérations

---

<sup>3</sup> Les rapports des évaluations PASEC 2014 et 2019 sont disponibles sur le site [www.confemen.org](http://www.confemen.org).

<sup>4</sup> Le rapport de cette étude qui porte sur 17 pays dont 14 sont membres du centre KIX Afrique 21 sera publié au mois de novembre 2021 sur le site [www.confemen.org](http://www.confemen.org).

<sup>5</sup> Une enquête réalisée par la CONFEMEN à travers son OQE montre que parmi les pays d'Afrique francophone subsaharienne, seul le Burundi n'a pas fermé ses écoles au moment fort de la pandémie en 2019.

<sup>6</sup> 4 francophones - Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Sénégal – 2 anglophones - Zambie et Kenya

<sup>7</sup> Il s'agit d'une des instances de la CONFEMEN regroupant 17 ministres des États et gouvernements des différentes aires géographiques de la CONFEMEN.

<sup>8</sup> <https://imaginecole.africa/>

<sup>9</sup> <https://ifef.francophonie.org/index.php/Actualites/enseigner-distance-en-temps-de-confinement-covid-19>

techniques qui sont du ressort des équipes chargées de la logistique dans les institutions qui facilitent cet enseignement à distance. On pourrait également ajouter à l'ajoute de l'IFEFF, le passage à un format 100 % en ligne de l'Initiative pour la Formation des Maîtres (IFADEM)<sup>10</sup>.

Au-delà de la Francophonie, l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) qui a notamment mis à contribution son Groupe de Travail sur l'Enseignement à Distance et l'Apprentissage Libre (GTEDAL)<sup>11</sup> afin d'appuyer les ministères de l'Éducation dans l'amélioration de l'accès à la qualité et à l'équité de l'éducation, et, en particulier, à renforcer les capacités et les aptitudes du système éducatif de chaque pays africain.

Toutes ces initiatives visaient à appuyer les initiatives prises par les pays pour assurer la continuité éducative et atténuer ainsi les effets de la fermeture des écoles. L'étude réalisée par la CONFEMEN en collaboration avec l'OIF déjà évoquée plus haut, montre que les pays ont mis en place ou renforcé des dispositifs de formation à distance pendant la fermeture des écoles. Ces dispositifs mettaient en général en œuvre une combinaison des quatre supports que sont la radio, la télévision, le numérique et les documents papiers afin de favoriser l'accès au plus grand d'élèves. Un an après cette dynamique, il nous paraît opportun dans le cadre du centre KIX Afrique 21 d'initier une réflexion visant à mettre en lumière les forces et les faiblesses de ces dispositifs, et de dresser les perspectives de pérennisation à travers une prise en compte dans les plans sectoriels de l'Éducation des pays d'Afrique subsaharienne. C'est l'objet de la présente étude.

## **2. Mandat du consultant**

Le Consultant sera chargé de :

- Faire un état des lieux des dispositifs d'enseignement à distance mis en œuvre dans les pays membres du centre KIX Afrique 21 en vue d'assurer la continuité éducative lors de la fermeture des écoles dûe à la crise COVID-19 ;
- De même en lumière les initiatives visant la pérennisation de ces pratiques d'EAD dans les plans sectoriels de l'éducation des ces pays ;
- De dresser des perspectives visant l'amélioration des dispositifs d'EAD afin d'anticiper la survenue des crises dans le futur dans une logique d'éducation en situation d'urgence ;
- D'animer un atelier de restitution des résultats de l'étude, à distance ou en présentiel dans un des pays membres du centre.

## **3. Livrables**

Quatre (4) livrables sont attendus du consultant :

- 1) Un **plan détaillé du document stratégique** de **deux (2) pages** au maximum ;
- 2) Un calendrier indiquant les **principales étapes** de la réalisation de l'étude ;

---

<sup>10</sup> <https://appadvice.com/app/ifadem-100-en-ligne/1548519383>

<sup>11</sup> <https://www.adeanet.org/fr/groupe-de-travail/enseignement-a-distance-et-apprentissage-libre>

- 3) Le **rapport final de l'étude (comprenant un résumé exécutif)** d'une **cinquantaine de pages au maximum** ;
- 4) Une **présentation PowerPoint** résumant les principaux résultats de l'étude.

#### **4. Profil requis**

Le Consultant devra disposer des qualifications ci-après :

- ✓ être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures**, de **niveau minimum master ou équivalent**<sup>12</sup> en technologies de l'éducation, en sciences de l'éducation, ou de toute autre discipline apparentée ;
- ✓ avoir une **expérience professionnelle d'au moins 5 ans** dans la production de documents stratégiques ;
- ✓ avoir une bonne connaissance des enjeux liés au développement des systèmes éducatifs et des politiques éducatives des pays d'Afrique subsaharienne ;
- ✓ avoir une très bonne capacité de rédaction, d'analyse, de synthèse et de communication (écrite et orale) en français ;
- ✓ avoir une bonne connaissance et une bonne pratique de l'informatique et des outils numériques.

#### **5. Période de la consultance**

La consultance est prévue pour une durée de **deux (2) mois maximum** à partir du mois de **novembre 2021** pour un temps de travail estimé à **20 jours-hommes**.

#### **6. Dossier de candidature**

Les personnes intéressées par cet appel devront soumettre un dossier de candidature comprenant une **offre technique** et une **offre financière**.

L'**offre technique** comportera :

- une note synthétique de compréhension des termes de références de l'appel à candidatures ;
- une approche méthodologique incluant un plan détaillé du déroulement des travaux et un calendrier des différentes étapes conduisant à l'élaboration de la note de politiques éducatives ;
- un curriculum vitae (CV) mis à jour, assorti de la preuve des expériences pertinentes par rapport à la prestation demandée.

L'**offre financière** devra être séparée de l'offre technique et déclinera en détail le budget pour la réalisation des différentes tâches, en précisant les coûts unitaires.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse [observatoire@confemen.org](mailto:observatoire@confemen.org) au plus tard le **24 octobre 2021 à 24 heures GMT**.

---

<sup>12</sup> Les personnes ne disposant pas d'un diplôme de ce niveau, mais pouvant justifier d'une expérience attestée dans l'étude des dispositifs d'enseignement à distance peuvent postuler.

N.B : Pour toutes informations supplémentaires, prière de contacter :

Dr Guy-Roger Kaba  
Conseiller technique PASEC  
Coordonnateur de l'Observatoire de la Qualité de l'Éducation (OQE)  
[grkaba@confemen.org](mailto:grkaba@confemen.org)  
(221) 78 380 68 78